



# Commission Centrale des Compétitions Départementales

Procès-Verbal n°35  
Réunion restreinte du 14 avril 2023

**Animateur :** M. SABANI (CD)  
**Présent(e)s :** MM. FOFANA - BORDET (CD)

Le district vous rappelle que l'ensemble des documents utiles au bon fonctionnement des clubs est disponible sur le [Guide du club](#).



[Retour sur le site officiel du District des Hauts-de-Seine de Football](#)

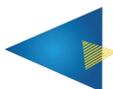
**GUIDE  
DU  
CLUB**

**GUIDE  
DU  
CLUB**

Q Recherche

Bienvenue sur le Guide du Club

Cliquez sur les différents items



**Vous trouverez ci-dessous le NOUVEAU barème « Annexe 2 »  
de l'Annexe Financière du District saison 2022/2023 validée par le Comité Directeur le 14/09/2022 :**

<b>AUTORISATIONS - ENGAGEMENTS</b>	
● Homologation obligatoire d'un tournoi (Libre - Futsal)	Gratuit
● Caution pour les nouveaux clubs affiliés FFF	200,00 €
<b>Engagements</b>	
<b>Engagement Football Educatif :</b>	
● Foot à 5 : (U6 - U9)	/
● Foot à 8 : (U10 - U13)	11,00 €
<b>Engagement Libre - Futsal :</b>	
● Engagement Coupes	16,00 €
● Engagement Critérium Futsal (Plateaux) U6/U7-U8/U9-U10/U11 et Loisir	/
● Engagement Championnat Futsal U13 - U15 - U17 - Féminine	5,00 €
● Engagement Coupe et Critérium Football Loisirs à 8	/
● Frais de publications	60,00 €
● Annulation de l'engagement après parution des calendriers	100,00 €
<b>AMENDES - PÉNALITÉS FINANCIÈRES</b>	
<b>Clubs débiteurs</b>	
● 1 <sup>er</sup> Relance par mail pour compte club non soldé 10 jours avant la date butoir	/
● 2 <sup>ème</sup> Relance par mail pour compte club non soldé après la date butoir	15,00 €
● 3 <sup>ème</sup> Relance par mail pour compte club non soldé 10 jours après la date butoir	35,00 €
<b>Modification de match</b>	
● Demande de Modification (jour, horaire) jusqu'au <b>MARDI soir</b> (précédant la rencontre du week-end à venir)	/
● Demande de Modification (jour, horaire) le <b>MERCREDI</b> (précédant la rencontre du week-end à venir)	50,00 €
● Demande de Modification (jour, horaire) le <b>JEUDI</b> après 17h (précédant la rencontre du week-end à venir)	100,00 €
● Amende pour tout changement par la Commission des Compétitions le <b>VENDREDI</b> de 14h00 à 16h00 sauf si Fermeture Terrain (précédant la renc. du w.end à venir)	150,00 €
<b>Feuilles de match (pour toutes les compétitions utilisant la F.M.I.)</b>	
● Retard de transmission de FMI	9,50 €
● Feuille de match papier (retard, irrégulière, absence ou mauvais numéro de match etc.) après <b>mardi 12h00</b>	10,00 €
● 1* demande pour non-réception feuille de match sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions (le 1er vendredi 12h suivant le match)	/
● Non-réception feuille de match ( FMI ou papier) après la 1 <sup>er</sup> demande sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions (le 2ème vendredi 12h suivant le match)	30,00 €
● Clôture du dossier pour non-réception feuille de match ( FMI ou papier) après la 2ème demande sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions (le 3ème vendredi 12h suivant le match) Amende pour absence feuille ( pour Critériums U10,U11, U12, U13 ) Application de l'article 44.2 du R.S.G. du 92 pour tous les autres compétitions .	30,00 €
● Etablissement feuille de match de complaisance	300,00 €
● Nombre minimum de joueurs (Match Arrêté) 1 <sup>er</sup> rencontre	/
● Nombre minimum de joueurs (Match Arrêté) à partir de la 2 <sup>ème</sup> rencontre	100
<b>Licences / Qualification</b>	
● Justificatif de Licence non présenté (par licence)	10,00 €
● Fraude sur identité (par joueur)	300,00 €
● Substitution de joueur et/ou d'officiel inscrit sur la feuille de match	200,00 €
● Licencié suspendu participant à une rencontre ou inscrit sur la feuille de match	100,00 €
● Joueur licencié(e) non qualifié participant à une rencontre	50,00 €
● Licencié(e) "Volontaire" inscrit(e) sur une feuille de match	100,00 €
● Personne non-licenciée inscrite sur la feuille de match	200,00 €
● Absence ou (et) refus de vérification/contrôle des licences	100,00 €
● Non application d'une décision de commission (article 2.C code disciplinaire)	100,00 €
● Absence physique dirigeant ou éducateur (inscrit ou non inscrit sur la feuille de match).	50,00 €
● Absence dirigeant responsable sur la feuille de match dans les rencontres avec joueurs mineurs.	10,00 €

<b>Terrains</b>	
● Suspension de terrain (gymnase) avec sursis (par match)	40,00 €
<b>Suspension de terrain (gymnase) ferme</b>	
● 1 ou 2 matchs	85,00 €
● 3 matchs ou +	170,00 €
● 6 mois ou +	320,00 €
● Abandon de terrain	100,00 €
<b>FRAIS DE DOSSIER ET DE PROCÉDURE</b>	
● Réclamations, réserves ( cas de dossiers rejetés )	43,50 €
● Evocations ( cas de dossiers rejetés )	43,50 €
● Réclamations, réserves, évocation fondée, club fautif	43,50 €
● Appels réglementaires	64,00 €
● Appels disciplinaire	125,00 €
<b>Présence club</b>	
● Absence aux réunions ou cérémonies organisées par le district après inscription (non remise de dotations ou récompenses)	50,00 €
● Absence aux manifestations organisées par le district après inscription	150,00 €
● Différentiel d'effectifs allant au delà de 25 % par rapport aux effectifs prévus	50,00 €
● Absence sans justificatif à une réunion obligatoire (selon règlement des compétitions)	50,00 €
● Absence sans justificatif devant les commissions après convocation (par licencié ou club) par courrier/courriel 24h	50,00 €
● Absence non excusée du club sollicitant la médiation	100,00 €
● Absence à l'AG du District (par voix)	15,00 €
● Refus de participer à une cérémonie de remise de récompenses en Coupe, Challenges ou Trophées	50,00 €
<b>Forfaits</b>	
● Après publication du calendrier et avant début de compétition	150,00 €
● Forfait avisé, <b>avant jeudi 23h59</b> (précédant la renc. du we à venir)	/
● 1 <sup>er</sup> Forfait avisé hors délais (entre vendredi 00h01 et 16h00) ou non avisé (précédant la renc. du we à venir)	30,00 €
● 2 <sup>ème</sup> forfait avisé hors délais (entre vendredi 00h01 et 16h00) ou non avisé (précédant la renc. du we à venir)	60,00 €
● 3 <sup>ème</sup> forfait avisé hors délais (entre vendredi 00h01 et 16h00) ou non avisé (précédant la renc. du we à venir)	90,00 €
● Forfait nombre minimum non atteint ( 8 en foot à 11, 3 en futsal) avant la rencontre , article 23,1 du R.S.G. 92	30,00 €
● Forfait nombre minimum de joueurs non atteint en cours de partie , article 23.1.1 du R.S.G. du 92	30,00 €
● Forfait général	180,00 €
● forfait sur les 3 dernières journées (avisé ou non)	TRIPLÉ
<b>Forfait</b>	
<b>Toutes les coupes (y compris Entreprises, Féminines et Futsal)</b>	
● Phase Elimatoire	25,00 €
● 1/8 de Finale	40,00 €
● 1/4 et 1/2 Finales	120,00 €
● Finale	300,00 €
<b>DISCIPLINES</b>	
<b>Ouverture du dossier disciplinaire</b>	
● Par exclusion et incidents avant, pendant et après la rencontre	30,00 €
● Par avertissement	8,00 €
● Jets de projectiles sur le terrain sur officiels ou joueurs	à partir de 300,00 €
● Fumigènes	à partir de 500,00 €
● Non envoi du rapport réclamé par la commission avant le mardi ou le jeudi 12h00 suivant	30,00 €

AMENDES - PÉNALITÉS FINANCIÈRES FOOTBALL ÉDUCATIF (FEUILLE DE PLATEAU)	
● Demande de Modification (jour, horaire) jusqu'au MARDI soir (précédant la rencontre du week-end à venir)	/
● Demande de Modification (jour, horaire) le MERCREDI (précédant la rencontre du week-end à venir)	50,00 €
● Demande de Modification (jour, horaire) le JEUDI après 17h (précédant la rencontre du week-end à venir)	100,00 €
● Amende pour tout changement le VENDREDI de 14h00 à 17h00 sauf si Fermeture Terrain (précédant la renc. du week-end à venir)	150,00 €
● 1* demande pour non-envoi feuille de match sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions	/
● Non-envoi de la feuille de plateau Foot éducatif après la 1 <sup>ère</sup> demande sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions (le 2 <sup>ème</sup> mercredi suivant le plateau)	30,00 € par CLUB
● Joueur non licencié	100,00 €
● Non retour de la feuille d'engagement	8,00 €
AMENDES - PÉNALITÉS FINANCIÈRES ARBITRES OFFICIELS	
Retard non justifié à l'arrivée au stade (moins d'1 heure avant le coup d'envoi)	15,00 €
Absence non justifiée aux matchs	40,00 €
Absence non justifiée aux convocations devant les commissions	30,00 €
<b>Absence de rapports</b>	5,00 €
● Le rapport n'est pas arrivé à 12h00 le mardi suivant la rencontre, amende financière par rapport de :	5,00 €
● Non envoi du rapport réclamé par la commission avant le mardi 12h00 suivant	10,00 €
AMENDES - PÉNALITÉS FINANCIÈRES DELEGUES OFFICIELS	
Retard non justifié à l'arrivée au stade (moins d'1 heure et 15 min avant le coup d'envoi)	5,00 €
Absence non justifiée aux matchs	15,00 €
Absence non justifiée aux convocations devant les commissions	15,00 €
<b>Absence de rapports</b>	
● Le rapport n'est pas arrivé à 18h00 le mardi suivant la rencontre, amende financière par rapport de :	5,00 €
● Non envoi du rapport réclamé par la commission avant le mardi 12h00 suivant (ou jeudi 12h pour S&R)	10,00 €
INDEMNITÉS	
<b>1. Barème de remboursement des frais de déplacement et d'équipement des arbitres, arbitres-assistants et arbitres de club désignés officiellement, opérant pour le compte du District :</b>	
● Officiel habitant la ville ou se déplaçant dans un rayon de 50km:	48,50 €
● Plus indemnité kilométrique, à partir du 51 <sup>ème</sup> km, de :	0,95 €
<b>À ces frais de déplacement s'ajoutent pour les arbitres et arbitres-assistants une indemnité pour les frais d'équipement et de documentation</b>	
● Pour les matchs Seniors, Anciens, CDM, Féminines, U20, U18	31,50 €
● Pour les matchs de U16	26,50 €
● Pour les matchs de U14	21,50 €
<b>2. Arbitres officiant en Futsal :</b>	
● Indemnités de déplacement quel que soit le kilométrage	48,50 €
● À ces frais de déplacement s'ajoute une indemnité pour les frais d'équipement et de documentation par rencontre dirigée (durée 40 minutes)	16,50 €
<b>3. Barème de remboursement des frais de déplacement et d'équipement des arbitres officiant la première saison après leurs examens et opérant pour le compte du District :</b>	
● Officiel habitant la ville ou se déplaçant dans un rayon de 50km:	48,50 €
● Plus indemnité kilométrique, à partir du 51 <sup>ème</sup> km, de :	0,95 €
<b>La distance kilométrique est calculée sur le trajet simple aller le plus court (la référence est le site internet via Michelin)</b>	
<b>À ces frais de déplacement s'ajoutent pour les arbitres et arbitres-assistants une indemnité pour les frais d'équipement et de documentation</b>	
● Pour les matchs Seniors, Anciens, CDM, Féminines, U20, U18	14,50 €
● Pour les matchs de U16 - U14	14,50 €
<b>4. Barème de remboursement des frais de déplacement des délégués et contrôleurs, opérant pour le compte du District :</b>	
● Officiel habitant la ville ou se déplaçant dans un rayon de 50km:	49,00 €
<b>5. Barème de remboursement des frais de déplacement des représentants de la C.D.T.I.S procédant aux contrôles aux fins d'homologation :</b>	
<b>À la charge de l'utilisateur ou du propriétaire</b>	
● Contrôle des terrains	50,00 €
● Contrôle de l'éclairage terrain	95,00 €
● Contrôle du gymnase	40,00 €
● Contrôle de l'éclairage gymnase	70,00 €

Un tableau reprenant toutes vos modifications tant au niveau des nouvelles équipes engagées que celui des désengagements, que des changements de terrain et/ou d'horaire sera publié chaque fois que nécessaire ; publié ci-après.

<b>N°dossier</b>	<b>Date mail</b>	<b>N° club</b>	<b>Club</b>	<b>Demande</b>	<b>Retour de la CCCD</b>
<b>SEMAINE du 08/04/2023 au 14/04/2023</b>					
Dossier N°556	07/04/2023	500748	VANVES STADE	Forfait avisé hors délais : <b>COUPE U18 FEMININES du 08/04/2023 – n°25798472</b> <b>COURBEVOIE SPORTS 1 / VANVES STADE 1</b>	<b>Forfait avisé hors délais de l'équipe de VANVES STADE 1</b> <b>Amende de 120€ (voir Annexe Financière n°2)</b>  <b>Le club COURBEVOIE SPORTS est qualifié pour le prochain tour.</b>
Dossier N°557 FOOT EDUCATIF	07/04/2023	546883	GARCHES VAUCRESSON	Forfait avisé hors délais : <b>U12 poule J du 08/04/2023 – n°25233427</b> <b>GARCHES VAUCRESSON 22 / COURBEVOIE SPORTS 23</b>	1er Forfait avisé hors délais de l'équipe 22 en U12 poule J de GARCHES VAUCRESSON <b>Amende de 30€ (voir Annexe Financière n°2)</b>
Dossier N°558	11/04/2023	548908	KAMELEON LE	Forfaits avisés : <b>Futsal D1 du 13/04/2023 - n°24608627</b> <b>KAMELEON LE 1 / FC ASNIERES FUTSAL 1</b>	<b>FC ASNIERES FUTSAL 1 : 3 points (5 buts) // -1 Point (0 but)</b> <b>KAMELEON LE 1</b>  <b>1er Forfait avisé de l'équipe 1 en Futsal D1 de KAMELEON</b>
Dossier N°559	11/04/2023	548398	GENNEVILLOISE E.S.	Nous informe avoir transmis la fiche plateau le 29/03/2023. <b>Plateaux U8 (ANNULATION PLATEAU)</b>  <b>11/03/2023</b> GENNEVILLOISE E.S/ NANTERRE J.S.C/ SAINT CLOUD F.C	Suite à une erreur administrative, <b>Annulation de l'amende de 30€ Clôture dossier : non envoi</b> <b>fiche plateau U8 du 11/03/2023 2ème demande</b>
Dossier N°560	11/04/2023	560548	FC ASNIERES FUTSAL	Suite à un évènement organisé par la mairie ce dimanche 16 avril 2023 au Gymnase de l'Arena T.Rinner, le club D'ASNIERES FUTSAL nous informe de l'indisponibilité du Gymnase le dimanche 16 avril 2023 et propose le samedi 15 avril 2023 à 19h  FUTSAL D1 du 16/04/2023 – n°24608553 FC ASNIERES FUTSAL 1 / GENNEVILLIERS SOCCER 1	La 3CD prend note, et avance la rencontre ci-dessous au <b>Samedi 15 avril 2023 à 19h</b>  <b>FUTSAL D1– n°24608553</b> <b>FC ASNIERES FUTSAL 1 / GENNEVILLIERS SOCCER 1</b>

Dossier N°561	11/04/2023	554456	GENNEVILLIERS SOCCER	Nous informe d'un match de championnat FUTSAL D1 du 15/04/2023 – n°24608631 ISSY LES MX FC 2 / GENNEVILLIERS SOCCER 1  FUTSAL D1 du 16/04/2023 – n°24608553 FC ASNIERES FUTSAL1 / GENNEVILLIERS SOCCER 1	La 3CD vous informe que la rencontre ci-dessous <b><u>est reportée à une date ultérieure</u></b>
Dossier N°562	11/04/2023	554456	GENNEVILLIERS SOCCER	Nous informe d'un match de championnat FUTSAL U17 du 15/04/2023 – n°25401752 ISSY LES MX FC 1 / GENNEVILLIERS SOCCER 1  FUTSAL U17 du 16/04/2023 – n°25401724 GENNEVILLIERS SOCCER 1 / ISSY LES MX FC 1	La 3CD vous informe que la rencontre ci-dessous <b><u>est reportée à une date ultérieure</u></b>  <b>FUTSAL U17 du 15/04/2023 – n°25401752 ISSY LES MX FC 1 / GENNEVILLIERS SOCCER 1</b>
Dossier N°563	11/04/2023	554456	GENNEVILLIERS SOCCER	Nous informe que le match de championnat U13 Futsal est à 15h Nous informe ne pas avoir de créneau à cette heure mais à 10h.  FUTSAL U13 du 16/04/2023 – n°25402460 GENNEVILLIERS SOCCER 1 / FUTSAL PAULISTA 1	La 3CD vous informe que la rencontre ci-dessous <b><u>est avancée à 10H</u></b>  <b>FUTSAL U13 du 16/04/2023 – n°25402460 GENNEVILLIERS SOCCER 1 / FUTSAL PAULISTA 1</b>
Dossier N°564	11/04/2023	513925	PLESSIS ROBINSON	Nous informe avoir transmis la feuille de match le 27/03/2023.  <b>U12 n°25567496 – PLESSIS ROBINSON / ISSY LES MX</b>	Suite à une erreur administrative,  <b>Annulation de l'amende de 30€ Clôture dossier : non envoi feuille de match U12 du 25/03/2023 2ème demande.</b>
Dossier N°565	11/04/2023	500622	SAINT CLOUD	Nous demande une alternance entre les U14D1 et les U14D2 un samedi sur deux.	Malheureusement la 3CD ne peut valider votre demande, mais réajuste le calendrier
Dossier N°566	11/04/2023	532444	PORTUGAIS D'ANTONY C.S.	Nous informe d'un doublon de matchs le 23 avril, en championnat des Anciens. PORTUGAIS D'ANTONY 5 / VALLEE 78 FC 5 – n°24571886  JEUNES D'ANTONY 11 / VILLENEUVE LA GARENNE 12 n°24599128	La 3CD prend note <b><u>et reporte la rencontre</u></b> JEUNES D'ANTONY 11 / VILLENEUVE LA GARENNE 12
Dossier N°567	11/04/2023		3CD	Réception du mail de sèvres FC, feuille de match écrasé.	<b>La 3CD transmet le dossier à la commission des statuts et règlements pour suite à donner.</b>
Dossier N°568	06/04/2023		3CD	Réception mail de l'arbitre et le club de PUTEAUX CSM, nous informant que le score était de 13 – 0 en faveur de PUTEAUX CSM2.  U14 D5 Poule Consolante A du 25/03/2023 – n°25595880 ACBB 5 / PUTEAUX CSM 2	<b>PUTEAUX CSM 2 : 3 points (13 buts) // -1 Point (0 but) ACBB 5</b>  La 3CD transmet le dossier à la commission des statuts et règlements pour suite à donner.

Dossier N°569 FOOT EDUCATIF	13/04/2023		3CD	Réception FMI, forfait non avisé CHEMINOTS OUEST AS 22 : <b>U12 POULE J du 08/04/2023 - n°25233426</b> <b>ACBB 24 / CHEMINOTS OUEST 22</b>	<b>1er Forfait non avisé de l'équipe 22 en U12 poule J de CHEMINOTS OUEST</b> <b>Amende de 30€ (voir Annexe Financière n°2)</b>
Dossier N°570	13/04/2023	553138	CLAMART C.S.M.	Réception mail de CLAMART C.S.M, nous informe qu'ils souhaiteraient faire une entente sportive avec la JUVENTUS CLUB de PARIS pour la saison 2023/2024 sur l'équipe séniors C.D.M	La 3CD prend note et transmet à la commission <b>STATUTS ET REGLEMENTS</b>
Dossier N°571	11/04/2023	512078	MALAKOFF U.S.M	Nous informe que par faute de joueurs le samedi 8 avril 2023 en U12, en accord avec l'équipe adverse 1 seule équipe à joué en poule E. Raison pour laquelle il n'y a pas de FMI en U12 poule F	<b>La 3CD transmet le dossier à la commission des statuts et règlements pour suite à donner.</b>
Dossier N°572	14/04/2023		VILLENEUVE LA GARENNE	Forfait avisé hors délais : <b>U18 D1 match du 16/04/2023 - n°24600706</b> <b>VILLENEUVE LA GARENNE 1 / ACBB 2</b>	ACBB 2 : 3 points (5 buts) // -1 Point (0 but) VILLENEUVE LA GARENNE 1 <b>2ème Forfait avisé hors délais de l'équipe VILLENEUVE LA GARENNE 1</b> <b>Amende de 60€ (voir Annexe Financière n°2)</b>
Dossier N°573	14/04/2023		3CD	Réception du mail de l'arbitre, match non joué pour absence de dirigeant majeur du club de RACING.  U14 D5 POULE ACCESSION du 01/04/2023 – n°25573877 ARARAT ISSY 1 / RACING CLUB France 4	<b>La 3CD transmet le dossier à la commission des statuts et règlements pour suite à donner.</b>
Dossier N°574	14/04/2023	527758	SEVRES FC 92	Forfait avisé hors délais : <b>Anciens D1 match du 16/04/2023 - n°24598603</b> <b>ISSY LES MX FC 11 / SEVRES FC 11</b>	ISSY LES MX FC 11 : 3 points (5 buts) // -1 Point (0 but) SEVRES FC 11 <b>1er Forfait avisé hors délais de l'équipe SEVRES FC 11</b> <b>Amende de 30€ (voir Annexe Financière n°2)</b>
Dossier N°575	14/04/2023	500744	SURESNES JS	Forfait avisé hors délais : <b>U18 D4 match du 16/04/2023 – n°25574486</b> <b>CLAMART CSM 1 / SURESNES JS 2</b>	CLAMART CSM 1 : 3 points (5 buts) // -1 Point (0 but) SURESNES JS 2 <b>1er Forfait avisé hors délais de l'équipe SURESNES JS 2</b> <b>Amende de 30€ (voir Annexe Financière n°2)</b>

## II. FMI/FDM MANQUANTES

### **PREMIÈRE DEMANDE**

Sous peine d'amende au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

#### U14 D5 Phase 2 Poule Consolante c

08/04/2023 n°25596268 Csm Clamart Foot 2 / Meudon A.S. 4

#### Futsal D1

08/04/2023 n°24608581 Neuilly Fc 92 3 / Gennevilliers Soccer 1

#### Coupe H.D.S U18 Femines / Phase 1

08/04/2023 n°25798473 Csm Clamart Foot 1 / Montrouge F.C. 92 1

### **DEUXIÈME DEMANDE**

Amende de 30€ au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

### **CLOTURE DU DOSSIER POUR NON-RÉCEPTION FMI OU FDM PAPIER**

Amende de 30€ au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

#### U14 D5 poule consolante A

25/03/2023 n° 25595880 Boulogne Bil Ac 5 / Puteaux Csm 2

## DM/FMI MANQUANTES FOOT EDUCATIF

### **PREMIÈRE DEMANDE**

Sous peine d'amende au club recevant selon l'annexe financière n°2

#### U12 poule A

08/04/2023 n°25230286 Boulogne Bil. Ac 25 / Chatillonnais Scm 22

#### U12 poule C

08/04/2023 n°25230649 Fontenay Aux Roses 21 / Jeunes Antony Ass 21

#### U12 poule D

08/04/2023 n°25231243 Fontenay Aux Roses 22 / Jeunes Antony Ass 22

#### U12 poule G

08/04/2023 n°25231651 Levallois Sc 22 / Gennevilliers Csm 23

#### U13 Féminines poule C Phase 2

08/04/2023 n°25554980 Chaville Fc 1 / Vanves Stade 1

#### U10 poule k

08/04/2023 n°25249382 Clichy S/Seine U.S. 3 / Rueil Malmaison Fc 3

#### U10 poule Q

08/04/2023 n°25250019 Plessis Robinson Fc 2 / Issy Les Mx Fc 2

**U10 poule R**

08/04/2023 n°25250077 Plessis Robinson Fc 3 / Issy Les Mx Fc 3

**U10 poule S**

08/04/2023 n°25250134 Plessis Robinson Fc 4 / Issy Les Mx Fc 4

**U11 Féminines poule A Phase 2**

08/04/2023 n°25554482 Rueil Malmaison Fc 1 / Fc Bourg La Reine 1

**U11 Féminines poule C Phase 2**

08/04/2023 n°25554593 Plessis Robinson Fc 1 / Boulogne Bil. Ac 2

**DEUXIÈME DEMANDE**

**Amende de 30€ au club recevant selon l'annexe financière n°2 :**

**CLOTURE DU DOSSIER POUR NON-RÉCEPTION FMI OU FDM PAPIER**

**Amende de 30€ au club recevant selon l'annexe financière n°2 :**

**U13 poule H**

27/03/2023 n°25229938 Garches Vaucr 33 / Courbevoie Sports 34

**U12 Espoir poule M. Maoulida Phase2**

27/03/2023 n°25567496 Plessis Robinson Fc 25 / Issy Les Mx Fc 22

27/03/2023 n°25567497 Clichy S/Seine U.S. 22 / Asnieres Fc 22

**U10 poule H**

27/03/2023 n°25247964 Boulogne Bil. Ac 3 / Antony Foot Evolutio 3

**U10 poule J**

27/03/2023 n°25249316 Boulogne Bil. Ac 5 / Neuilly O. 2

**U10 poule K**

27/03/2023 n° 25249375 Boulogne Bil. Ac 6 / Neuilly O. 3

**U10 poule R**

27/03/2023 n°25250074 Issy Les Mx Fc 3 / Meudon A.S. 3

**U11 poule B**

27/03/2023 n°25251648 Sceaux Fc 11 / Csm Clamart Foot 14

27/03/2023 n°25251650 Fc Bourg La Reine 11 / Chaville Fc 11

**U11 poule C**

27/03/2023 n°25251710 Sceaux Fc 12 / Csm Clamart Foot 15

**U11 poule G**

27/03/2023 n°25252175 Nanterre Es 12 / Csm Clamart Foot 12

**U11 poule H**



27/03/2023 n°25252238 Nanterre Es 13 / Csm Clamart Foot 13

**U11 poule I**

27/03/2023 n°25252302 Nanterre Es 14 / Puteaux Csm 11

**U11 poule J**

27/03/2023 n°25252361 Nanterre Es 15 / Puteaux Csm 12

**U11 poule L**

27/03/2023 n°25252487 Levallois Sc 11 / Colombienne Foot Es 11

**U11 poule Q**

27/03/2023 n° 25252817 Plessis Robinson Fc 12 / Issy Les Mx Fc 12

**U13 Féminines Poule A Phase2**

27/03/2023 n°25554669 Suresnes J.S. 1 / Issy Foot Fem. 1

**U10 poule B**

27/03/2023 n°25247531 Fontenay Aux Roses 1 / Garches Vaucr 1

## **FICHES PLATEAUX MANQUANTES FOOT EDUCATIF**

### **PREMIÈRE DEMANDE**

**Sous peine d'amende au club recevant selon l'annexe financière n°2 :**

**Plateaux U6**

08/04/2023 SAINT CLOUD F.C/CHEMINOTS DE L'OUEST A.S

08/04/2023 NEUILLY OLYMPIQUE/ASNIERES F.C

08/04/2023 STADE FRANÇAIS/GARCHES VAUCRESSON F.C./ SURESNES J.S

08/04/2023 GARENNE COLOMBES A.F/LEVALLOIS S.C

08/04/2023 BOULOGNE BILLANCOURT A.C/ANTONY FOOTBALL EVOLUTION

08/04/2023 FONTENAY AUX ROSES A.S./ VANVES STADE

08/04/2023 ISSY LES MOULINEAUX F.C/PLESSIS ROBINSON F.C

08/04/2023 MONTROUGE F.C 92/ARARAT ISSY A.S/SCEAUX F.C

### **DEUXIÈME DEMANDE**

**Amende de 30€ au club recevant selon l'annexe financière n°2 :**

**Plateaux U8**

01/04/2023 MONTROUGE F.C 92/SEVRES F.C

01/04/2023 BOULOGNE BILLANCOURT A.C (1/2) / BOURG LA REINE F.C

01/04/2023 CLAMART FOOT C.S.M/SCEAUX F.C/BAGNEUX C.O.M

01/04/2023 ASNIERES F.C/NEUILLY OLYMPIQUE

01/04/2023 ACADEMIE CLUB ASNIERES/GARENNE COLOMBES A.F (3/3)

## **III. COUPES**

**Nous vous informons que les Finales des coupes des Hauts-de-Seine auront lieu aux dates suivantes :**

**Le DIMANCHE 4 JUIN 2023**

**CDM, SENIORS, ANCIENS, U18, U16, U14, FOOT ENTREPRISE, FOOT LOISIRS**

**Le JEUDI 8 JUIN 2023**

**FUTSAL SENIORS**

**Le SAMEDI 10 JUIN 2023**

**U15F, U18F, SENIORS FEMININES**

## COUPES

QUART DE FINALE				QUART DE FINALE					
HDS U14				HDS LOISIRS SENIORS					
06/05/2023	Asnieres Fc	1	Ararat Issy	1	08/05/2023	Cafe Aveyron. Paris	1	Cafe Aveyron. Paris	2
					08/05/2023	Bourg La Reine F.C.	2	Bourg La Reine F.C.	1
					08/05/2023	Sevres F.C. 92	2	Sevres F.C. 92	1
					08/05/2023	Sup.St.Etienn	1	Sup.Nice	1



**C.D.I.F. – GROUPE F.M.I.**

Procès-Verbal n°22